

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 30

Artikel: Fêtes de Schwytz, 1er et 2 août
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois : 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conte de vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Fêtes de la Confédération.

Le 1^{er} août, la Suisse célébrera l'anniversaire six fois séculaire du pacte solennel entre les habitants d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald.

C'est à Schwytz, au lieu de naissance de notre patrie, que les fêtes revêtiront l'aspect le plus grandiose, et cela se comprend.

Mais les autres parties du pays ne peuvent rester indifférentes à cette grande manifestation ; elles doivent s'y associer avec empressement et de tout cœur.

Dans ce but, les gouvernements cantonaux viennent d'adresser un appel à leurs concitoyens, en leur recommandant le son des cloches dans toutes les communes et les feux de joie sur les hauteurs environnantes.

Ce programme paraît bien maigre, n'est-il pas vrai, pour l'anniversaire d'un événement aussi mémorable ?...

Il y aura là-bas, à Schwytz, une superbe fête, sans doute, mais à laquelle participeront principalement nos Confédérés de la Suisse centrale, et un nombre relativement restreint de ressortissants de cantons plus éloignés, qui auront le temps et les moyens de s'y transporter.

Ce fait admis, les habitants des diverses localités de la Suisse ne pourraient-ils pas célébrer d'une manière plus complète cet anniversaire si cher à tous ?

Ne serait-ce pas là une occasion unique pour la génération actuelle, de fêter dignement la mère commune, qui, depuis six siècles, fait le bonheur de ses enfants ? Car, dans cent ans — en 1991 — quand reviendra cette date historique, que ne verront pas même nos fils, d'autres générations foulent le sol où nous dormirons et fêteront de nouveau le 700^{me} anniversaire de la première alliance des Waldstetten.

Nous comprenons aussi bien que d'autres qu'il ne faut point abuser des fêtes et que les temps sont difficiles ; mais celle-ci doit faire exception. Les souvenirs qu'elle nous rappelle sont trop précieux, ils sont trop beaux, trop grands pour que nous ne nous en réjouissions

pas ensemble pendant quelques heures, au moins, dans une fraternité sincère, sans mélange, et vraiment patriotique.

Il n'est pas nécessaire pour cela de programme officiel, de grande mise en scène, ni de préparatifs coûteux. A Lausanne, par exemple, pourquoi ne ferions-nous pas ce qu'on fait si bien et d'une manière si originale, dans les grandes fêtes genevoises : des *banquets de quartier* ? La configuration de notre ville si accidentée donnerait à ce genre de réjouissances populaires un caractère éminemment pittoresque.

Voyez-vous l'installation de ces banquets à St-François, entre le temple et l'ancienne poste ; — sur la place centrale avec le Grand-Pont comme fond de tableau ; — sous les beaux ombrages de la terrasse de la Cathédrale ; — vers l'ancienne fontaine de la Cheneau-de-Bourg ; — sur la promenade du Casino ; — sous la Grenette ; — à la Palud ; — sur la terrasse de la Madeleine ; — en St-Laurent et dans le quartier de l'Halle, etc., etc. ?

Voyez-vous, dis-je, ces fraternelles agapes, au menu desquelles chacun contribuerait en y apportant galantine, pâtés Forney, jambons appétissants, langues fumées, mayonnaise et vins du cru ?

Quels gais et délicieux échanges entre les convives ! que de bons mots, que de chansons patriotiques, que de productions variées, pleines de joie et de franche cordialité.

Fête charmante, en un mot, où la politique ni autres notes désagréables ne pourraient avoir leur place, et dont l'unique devise serait : *Un pour tous, tous pour un*.

Et quel beau spectacle, à l'heure où les cloches sonneront dans toutes les églises de la Suisse, de voir, dans ces réunions fraternelles, tout le monde se lever et, tête découverte, entonner le *Cantique suisse* !

Franchement, nous aimeraions voir célébrer ainsi le 600^{me} anniversaire de la Confédération.

Après les banquets de quartier, dont nous venons de parler, le grand Concert qu'on se propose de donner en Beaulieu serait tout naturellement le rendez-vous

de la population lausannoise, et clôturerait heureusement cette belle journée.

L. M.

Cantique suisse.

Sur nos monts, quand le soleil
 Annonce un brillant réveil
 Et prédit d'un plus beau jour

Le retour,
 Les beautés de la patrie
 Parlent à l'âme attendrie ;
 Au ciel montent plus joyeux (bis)
 Les accents d'un cœur pieux (bis)

Lorsqu'un doux rayon du soir
 Joue encor dans le bois noir,
 Le cœur se sent plus heureux
 Près de Dieu.

Loin des vains bruits de la plaine,
 L'âme en paix est plus sereine.
 Au ciel montent plus joyeux (bis)
 Les accents d'un cœur pieux (bis)

Lorsque dans la sombre nuit
 La foudre éclate avec bruit,
 Notre cœur pressent encor
 Le Dieu fort.

Dans l'orage et la détresse,
 Il est notre forteresse.
 Offrons-lui des coeurs pieux, (bis)
 Il nous bénira des cieux. (bis)

(Traduit de l'Allemand par C. C.)

Fêtes de Schwytz, 1^{er} et 2 août.

Voici les principaux épisodes de cette grande solennité :

1^{er} AOÛT.

5 heures du matin. — Salves d'artillerie et diane en musique. Exécution de l'Hymne suisse.

9 heures. — Le cortège formé se dirige vers l'église. Prédication et messe.

10 heures. — Le cortège se rend sur la place de fête. Discours.

1 heure. Grande représentation populaire : scènes historiques, tableaux vivants, can-tates.

5 heures. — Banquet. A la nuit, illumination de Schwytz et hauteurs voisines.

DIMANCHE 2 AOÛT.

7 1/2 h. du matin. — Service religieux solennel.

9 heures. — Deuxième représentation dramatique.

2 1/2 heures. — Après le banquet, départ pour Brunnen, le port du canton de Schwytz, l'endroit le plus pittoresque du lac des Quatre-Cantons. Puis embarquement géné-

ral pour le Grütli, où aura lieu une grande cérémonie : Discours. Cantate composée par M. Arnold sur des paroles du Guillaume-Tell de Schiller ; 600 exécutants.

6 heures. — Promenade sur le lac, par Gersau et Bekenried, Treib, le Mythenstein, le Grütli, Bauen, Isleten, Flüelen, la Chappelle de Tell et Brunnen, au milieu de l'embrasement général des rives et des hauteurs. — Il y aura 2 heures d'arrêt à Beckenried.

Le *Festspiel* où représentation populaire, aura des proportions considérables. Un amphithéâtre pouvant contenir 20,000 personnes (la moitié assises) a été construit. Plus de 1000 exécutants prendront part à la représentation. Outre le prologue et le tableau vivant de clôture, il comprendra cinq scènes historiques, savoir : 1^o le pacte de 1291 ; 2^o le retour des vainqueurs de Morgarten (15 novembre 1315), où les Autrichiens furent battus si complètement et, on peut le dire, si merveilleusement, par la petite armée des Confédérés ; 3^o la bataille non moins merveilleuse de Morat (1476) gagnée sur les Bourguignons et Charles-le-Téméraire par les Confédérés, devenus alors une puissance européenne ; 4^o la diète de Stanz (1481) où les députés des villes et ceux des campagnes ne parvenaient pas à s'entendre et allaient déchaîner la guerre civile, lorsque l'intervention opportune de Nicolas de Flüe réussit à les réconcilier ; 5^o les 50 jours néfastes de l'invasion étrangère (1798) et Pestalozzi recueillant à Stanz les orphelins.

La cantine et deux brasseries spécialement érigées pour ces fêtes pourront contenir jusqu'à sept mille personnes.

Ces intéressants détails sont empruntés à la dernière édition de l'*Annuaire de la Suisse pittoresque*, qui vient de paraître, publié par la Bibliothèque universelle.

Le serment du Grütli.

(17 novembre 1307.)

Voici la page éloquente dans laquelle l'historien Jean de Muller nous raconte le serment du Grütli, et qui trouve ici sa place à l'occasion des fêtes séculaires de la Confédération. On ne saurait du reste trop la relire.

La plupart des historiens ne parlent plus, aujourd'hui, de ce fait mémorable, mis par eux au rang des légendes populaires, ainsi que Guillaume-Tell et Winkelried. N'importe, nous tenons à le conserver ; car nous sommes de ceux qui restent attachés à la simple et belle religion de la patrie, entourée de tout le prestige, de toute la poésie que lui ont donnés, dès notre jeune âge, les récits de la vie et des actes glorieux de nos ancêtres.

Chaque année, les étudiants de la société de Zofingue célèbrent, le 17 novembre, dans leurs diverses sections, l'anniversaire du serment du Grütli, et ils écoutent, debout et recueillis, la lecture de cette page.

« Dans la nuit du mercredi avant la Saint-Martin, au mois de novembre, Fürst, Melchthal et Stauffacher amenè-

rent dans ce lieu chacun douze hommes d'honneur de son pays qui avaient loyalement ouvert leur cœur.

» Lorsque ces hommes courageux, pleins du sentiment de leur liberté héréditaire et de leur éternelle alliance, unis de l'amitié la plus intime par les périls du temps, se trouvèrent ensemble au Grütli, ils n'eurent peur ni du roi Albert, ni de la puissance de l'Autriche.

» Dans cette nuit, le cœur ému, se donnant tous la main, voici ce qu'ils se promirent :

« En cette entreprise, nul d'entre eux n'agira selon ses propres idées, ni n'abandonnera les autres ; ils vivront et mourront dans cette amitié ; chacun maintiendra, d'après le conseil commun, le peuple innocent et opprimé de sa vallée dans les antiques droits de leur liberté, de manière que tous les Suisses jouissent à jamais des fruits de cette union ; ils n'enlèveront aux comtes de Habsbourg quoi que ce soit de leurs biens, de leurs droits ou de leurs serfs ; les gouverneurs, leur suite, leurs valets et leurs soldats mercenaires ne perdront pas une goutte de sang ; mais la liberté qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, ils veulent la conserver intacte et la transmettre à leurs neveux. »

» Tous ayant pris cette ferme résolution, et dans la pensée que de leur succès dépendait probablement la destinée de toute leur postérité, chacun d'eux regardait son ami avec un visage confiant et lui serrait cordialement la main. Walter Fürst, Werner Stauffacher et Arnold an der Halden du Melchthal, les mains levées au ciel, jurèrent, au nom du Dieu qui a créé les empereurs et les paysans de la même race, et avec tous les droits inaliénables de l'humanité, de défendre ensemble la liberté en hommes. Entendant cela, tous levèrent la main et prêtèrent au nom de Dieu et des saints ce même serment. Ils étaient d'accord sur la manière d'exécuter leur projet ; pour le moment, chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna le bétail. »

A l'appui de ce que nous avons dit plus haut, au sujet des banquets de quartier, nous nous plaisons à citer les lignes suivantes, empruntées au *Petit Parisien*, sur les réjouissances populaires, à peu près semblables, qui ont eu lieu dans les divers quartiers de Paris, lors de la fête du 14 juillet dernier.

« Le peuple n'a pas attendu le signal officiel pour se mettre en fête. Dès l'avant-veille au soir, des bals publics se sont improvisés dans les carrefours accoutumés, entre voisins et passants. La jeunesse est impatiente de se donner de la joie. On a dansé la nuit passée, on danse plus fort cette nuit, la nuit prochaine on dansera bien plus encore.

Rien de plus gai que ces bals sur l'asphalte, sur les pavés de bois, dans la poussière dorée par le gaz et par les lampes électriques, entre gens de connaissance descendus de tous les étages du même quartier. On vit, l'année entière, les uns près des autres sans se regarder dans les yeux, en vérité sans se voir, de cette vie agréablement isolée de Paris, où l'on a ses amis dispersés à travers les vingt arrondissements. Dans la même maison, ni dans les maisons proches, on ne connaît personne, personne ne vous connaît. C'est tout au plus si l'on salue les dames dans les rencontres de l'escalier, le chemin commun d'une population souvent aussi nombreuse que celle d'un village. On s'y croise dix fois par jour sans échanger un mot. On y est venu, on s'en ira sans que personne, du rez-de-chaussée au cinquième, s'inquiète de savoir qui vient ou qui part.

Mais, le 14 juillet, on hisse son drapeau dans le fouillis harmonieux des autres drapeaux d'à côté et d'en face, et le soir venu, sous le bleu du ciel où sourient les étoiles, à l'appel d'une musique quelconque qui entre dans les jambes, on est bientôt tous ensemble dans la rue ; les couples se forment, sans présentation, sans cérémonie, sans façon, et tout le quartier fraternise dans la familiarité d'une vie commune de vieille date. »

Le nouveau décoré.

Le jour de la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur est classé dans la série des *plus beaux jours de la vie*.

C'est le premier degré, et le plus difficile à atteindre dans la voie des honneurs. Le reste va tout seul.

A de très rares exceptions près, le nouveau décoré peut donc être considéré comme un homme complètement heureux.

Après avoir constaté sa nomination au *Journal officiel*, le nouveau décoré n'a rien de plus pressé que d'envoyer chercher une petite boîte de rubans rouges. Mais il est rare que sa domestique s'acquitte avec intelligence de cette commission. Il décide donc qu'il s'en chargera lui-même.

En conséquence, il se dirige vers les galeries du Palais-Royal ; il entre, le front levé, dans un de ces magasins étincelants où, sur des coussins de velours, s'étaient des plaques de pierreries, des crachats de diamants, des croix de toutes les dimensions, éblouissants spécimens de tous les ordres de la terre.

Que de fois ne s'était-il pas arrêté en contemplation devant ces vitrines incandescentes ! avec quels regards d'envie n'avait-il pas plongé dans ce pêle-mêle féérique !

Aujourd'hui, le voilà, qui, comme Ruy-Blas, « marche, lui, vivant, dans son rêve étoilé ! »

— Madame, dit-il en écoutant sa propre voix avec ravissement, voulez-vous me montrer des rubans de la Légion d'honneur ?

— Volontiers, monsieur, lui répond la mar-